



P 1626

ID 4852

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur Olivier BUSCHMANN

Luxembourg, le 2 novembre 2020

Objet : Votre pétition publique 1626 – Intégration des avances sur les impôts / recalculs annuels d'impôts dans le salaire mensuel pour les couples imposés collectivement / Integrierung der Steuervorschüsse in den monatlichen Gehaltszahlungen für gemeinschaftlich besteuerte Paare

Monsieur,

Le courrier du 22 septembre 2020 au sujet d'une poursuite éventuelle de votre pétition sous rubrique reclassée en pétition ordinaire est resté sans suite favorable à ce jour.

Partant, la Commission des Pétitions, réunie en date du 28 octobre 2020, a décidé que l'instruction de votre pétition est à considérer comme étant close.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés